



Assemblée générale

Distr. générale
28 février 2011

Soixante-cinquième session
Point 63 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 21 décembre 2010

[sur la base du rapport de la Troisième Commission (A/65/451)]

65/195. Rapport du Conseil des droits de l'homme

L'Assemblée générale,

Ayant examiné les recommandations figurant dans le rapport du Conseil des droits de l'homme et son additif¹,

Prend acte du rapport du Conseil des droits de l'homme et de son additif¹ et prend note des recommandations qui y figurent.

*71^e séance plénière
21 décembre 2010*

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-cinquième session, Suppléments n° 53 (A/65/53); et ibid., Supplément n° 53A (A/65/53/Add.1).

